ROME

75.5

LETTRES APOSTOLIQUES DE NOTRE TRÈS SAINT-PÈRE LEON XIII, PAPE

PAR LA DIVINE PROVIDENCE

AU SUJET DE LA RESTAURATION DU SIÈGE ARCHIÉPISCOPAL DE CARTHAGE

LÉON ÉVÊQUE SERVITEUR DES SERVITEURS DE DIEU ad perpetuam rei memoriam.

La charité maternelle de l'Eglise, bien que répandue également sur tout le genre humain, et merveilleusement soucieuse de toutes les nations, cependant a coutume de regarder avec un sentiment particulier de miséricorde, celles que la violence ou l'erreur out arrachées des bras de l'Evaugile. Il n'y a rien de si grave que de voir les ténèbres renaissantes de la superstition aveugler ceux à qui une grâce éclatante et un bienfait de Dieu avaient fait briller la lumière de la vérité: il n'y a rien de si malheureux que de retomber dans la mort après avoir été racheté par le salut,—C'est un secret conseil de Dieu qui a frappé d'une calamité de ce genre nombre de terres, et aussi l'Afrique romaine, alors que la doctrine chrétienne si tôt connue des Africains et reçue d'eux fut éteinte violemment par un flot d'immenses tempêtes.

La destinée lamentable de Carthage dépassa en cela toute mesure; cette ville, si illustre par la gloire chrétienne autant que par la gloire militaire et civile, fut détruite de fond en comble par de désastreuses vicissitudes, et écrasée sous ses ruines mêmes.

En méditant sur ces événements, Nous, attentif à Notre devoir apostolique, Nous n'avons pu regarder sans une pitié paternelle, tels qu'ils sont aujourd'hui, ces ravages de l'Afrique, placés presque à notre horizon. Puisque Nous voyons que le nom catholique y revit avec assez de force en ce moment, Nous voulons que cette bonne moisson, qui promet des fruits abondants, par Notre culture et Nos soins pousse chaque jour des racines plus profondes, et grandisse heureusement avec l'aide de Dieu. Aussi, comme il importe surtout à la stabilité et à l'ordre de la religion que toutes les sociétés chrétiennes soient sous la conduite d'évé ques qui leur soient propres, Nous avons pense, en regardant l'état de l'Eglise africaine, qu'il fallait relever le siège archiépiscopal de Curthage, et supprimer l'administration apostolique.

Il convient de revenir par la pensée, à ce sujet, sur l'antique